



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SUSVILLE

L'an deux mil vingt – trois, le 07 mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué le 28 février 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Emile BUCH, Maire.

Présents : Emile BUCH, Valérie CHALLON, Michel JEANNIN, Michel MARTOIA, Patrick GUIGNIER, Valérie ESCOFFIER, Michel PLEUCHOT, Lucie BALMET, Marijane GEISSLER, Dominique PICAVEZ, Frédéric MAUGIRON, Philippe LUYAT

Excusés : Nathalie COLONEL, pouvoir donné à Michel JEANNIN - Elodie JODAR, pouvoir donné à Valérie CHALLON - Sandrine BOSCARO, pouvoir donné à Frédéric MAUGIRON

Nombre de suffrages exprimés : 15 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n° D_09_07032023

09. Attribution des subventions de fonctionnement aux associations 2023

Madame l'Adjointe en charge de la vie associative présente les propositions de la commission jeunesse, sport et vie associative, réunie le 07 février 2023, pour l'attribution des subventions aux associations pour l'année 2023.

Madame l'Adjointe en charge des affaires sociales présente les propositions de la commission des affaires sociales, pour l'attribution des subventions aux associations pour l'année 2023.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal,

Décide d'octroyer des subventions aux associations suivantes sur l'année 2023 :

Associations		Subventions en €
<i>Commission vie associative</i>		
<i>Sports</i> <i>Enfance/Jeunesse</i>	A.C.C.A. (Association Communale de Chasse Agréée)	500.00
	Amicale boule de Susville	500.00
	Rugby Club Matheysin	150.00
	Football Club Sud Isère	150.00

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le 09/03/2023

ID : 038-213804990-20230307-D_09_07032023-DE

	Club de Plongée Matheysin	30 000.00
	Maison Pour Tous	116.00
	OCCE (Office central de la coopération à l'école)	34.50
	Enseignante RASED – 0.30€/enfant (115 enfants)	100.00
	MFR de Vif	100.00
	MFR de St-André le Gaz	700.00
<i>Culture</i>	Puit's ART	200.00
	Arts Métiss'	80.00
	Chorale de Pierre-Châtel	150.00
<i>Divers</i>	Rose Altitude	150.00
	IME Les 3 saules	150.00
<i>Sous-total en €</i>		33 080.50
<i>Commission affaires sociales</i>		
Aide	Don du sang	Gratuité salle des fêtes pour collectes x2/an
	Secours populaire	Gratuité pour braderie x1/an
	Resto du cœur	400.00
	Beurr'Epinars	400.00
	ADMR	500.00
	ADPA	500.00
<i>Sous-total en €</i>		1 800.00
Total inscription à l'article 6574 au BP 2023		34 880.50

Dit que les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 6574 du BP 2023.

Le Maire,
Emile BUCH

*Certifiée exécutoire compte tenu
de la transmission à la Préfecture
et de la publication sur le site internet
de la commune www.susville.fr
le 09 mars 2023.
Le Maire, Emile BUCH.*

